

LE TEMPS

Secret bancaire Vendredi 24 février 2012

La nouvelle stratégie de l'argent propre du Conseil fédéral suscite de nombreuses interrogations

Par Denis Masméjan

La nouvelle stratégie de l'argent propre du Conseil fédéral suscite de nombreuses interrogations au sein de la place financière. Les réactions officielles, plutôt lénifiantes, des milieux concernés traduisent mal les bouleversements qu'annonce la décision prise par le Conseil fédéral d'exiger des banques, à l'avenir, qu'elles n'acceptent plus de l'argent non déclaré

Il ne faut pas s'y tromper. Officiellement, les milieux bancaires font plutôt profil bas après la décision prise par le Conseil fédéral d'obliger les intermédiaires financiers à n'accepter plus que de l'argent déclaré au fisc (LT du 23.02.2012). Mais les réactions modérées des organisations concernées traduisent mal les bouleversements qu'implique cette annonce et les doutes qu'elle suscite. «C'est un changement total de philosophie», insiste l'avocat genevois et spécialiste du droit bancaire Carlo Lombardini. «Mais, parmi les grandes banques, plusieurs ne s'en soucient pas, et certaines des autres sont trop tétanisées» pour s'y opposer ouvertement, analyse-t-il.

On mesure la rupture à laquelle le Conseil fédéral est prêt désormais quand on se souvient que de nombreux banquiers, et pas des moindres, excluaient jusqu'à tout récemment de devoir se mêler de savoir si leurs clients étaient en règle avec le fisc. En décembre 2009, dans la NZZ am Sonntag, Ivan Pictet, alors partenaire de la banque du même nom, ne craignait pas d'affirmer qu'il était «impensable, du moins tant que je serai là, de faire signer à nos clients un texte stipulant qu'ils ont bien déclaré leur argent au fisc». Dans nos éditions de lundi, en des termes plus mesurés, Zeno Staub, président de la direction de Vontobel, montait à son tour au créneau pour s'opposer à une telle déclaration.

Aujourd'hui, ce qui préoccupe le plus Carlo Lombardini, c'est «le risque que l'on fait courir à la compétitivité de la place financière suisse». Car aucune autre place importante n'exige une déclaration de conformité fiscale de la part du client. «Si vous voulez ouvrir un compte aux Etats-Unis, personne ne vous demandera si vous avez déclaré cet argent en Suisse. Il faut faire très attention à ne pas chercher à être plus propre que les autres. L'Alleingang est dangereux.» Selon lui, le Conseil fédéral aurait eu davantage de raisons de franchir le pas de l'auto-déclaration il y a quelques années, quand la Suisse ne s'était pas encore pliée aux standards de l'OCDE sur l'échange d'informations. Mais c'est aujourd'hui chose faite.

Le fait que le Conseil fédéral ait cédé sans chercher à négocier des contreparties avec ses partenaires, en particulier l'accès libre au marché des services, gêne également beaucoup l'avocat lausannois Philippe Kenel. «Il n'y a pas de stratégie derrière tout cela», dénonce ce spécialiste, qui voit une évidente contradiction, au moins à terme, entre le régime de l'auto-déclaration et les accords «Rubik» prévoyant un impôt libératoire à la source prélevé anonymement sur les avoirs des non-résidents.

Malgré les dénégations apportées sur ce point mercredi, en réponse à des questions du Temps, par le secrétaire d'Etat Michael Ambühl, Philippe Kenel persiste à croire que la place financière suisse sera

confrontée à d'inextricables problèmes lorsque des clients ayant opté pour l'impôt à la source décéderont. Dans l'hypothèse où leurs héritiers se verraient réclamer une attestation de conformité fiscale, le système «Rubik» n'aurait plus guère de sens, selon lui.

De nombreux experts soulignent par ailleurs qu'il sera très difficile aux banques de s'assurer de la véracité des dires du client. «Il est impossible de pouvoir être absolument sûr que les avoirs sont parfaitement déclarés», expliquent Alessandro Bizzozero, Geneviève Berclaz et Patrick Genazzi, associés de BRP Bizzozero & Partners à Genève.

L'idée proposée par le Conseil fédéral n'en a pas moins ses adeptes. Russell Galley, directeur de la division «International Wealth» au sein du Lloyds Banking Group, salue ainsi la décision du gouvernement. Basé à Genève où sont regroupées depuis juin les activités internationales de gestion de fortune de la banque britannique, le directeur estime que «tout ce qui enlève une partie de la mystique autour de l'opacité de la place financière suisse est une bonne chose».

LE TEMPS © 2012 Le Temps SA